

Projet “Amélioration de la mise en œuvre de la législation en matière de fiscalité environnementale (ALFEN)”

Newsletter N°3 : Premier semestre 2023

Accompagnement des entreprises pour l'amélioration de leurs performances environnementales



Des entreprises du secteur agro-alimentaire s'imprègnent de la réglementation environnementale

Suite à la signature de contrats de performance environnementale avec 21 entreprises du secteur agro-alimentaire de la wilaya de Blida, deux ateliers d'information sur les différentes étapes d'accompagnement de ces entreprises souhaitant améliorer leurs performances environnementales ont été tenus à Blida en mars et juin derniers.

Pour rappel, un contrat de performance environnementale a été développé dans le cadre des activités du projet ALFEN, comme mesure incitative pour des entreprises souhaitant se conformer à la réglementation environnementale en vigueur.

Une « tournée » de sensibilisation au profit d'entreprises agro-alimentaires, grandes consommatrices d'eau et émettrices d'importants volumes de rejets liquides, avait été menée pour en sélectionner 21 devant être accompagnées par deux experts du projet ALFEN pour diagnostiquer les processus de production, identifier la surconsommation d'eau afin de diminuer les rejets liquides conséquents.

Ces deux rencontres organisées avec la direction de l'Environnement locale ont vu la participation d'entreprises telles que : Bellat SARL, Cojuna SARL, Green Sky SARL et d'autres. L'un des deux experts chargés des diagnostics des entreprises en vue de mettre en place des plans d'action a présenté le processus contractuel entre les 21 entreprises et le Centre National des Technologies de Production Plus Propre (CNTPP).

Les diagnostics donneront lieu à des plans d'action établis par les entreprises elles-mêmes, calibrés et corrigés par les experts du projet ALFEN.

Le suivi de la mise en œuvre des plans d'action sera assuré par le CNTPP avec qui les 21 entreprises ont signé les contrats de performance environnementale.

Le CNTPP sera chargé d'apporter l'assistance technique par des experts nationaux et de l'apport de son savoir technique en matière d'application des exigences législatives relatives à la protection de l'environnement, etc..

Déploiement du système d'information de la fiscalité environnementale

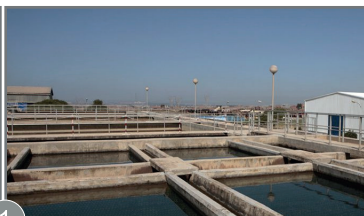


La numérisation au service de la protection de l'environnement

Au cœur des préoccupations du gouvernement algérien, la numérisation s'impose comme un enjeu majeur.

Dans cette optique, le projet ALFEN se distingue en mettant en place un Système d'Information de la Fiscalité Environnementale (SIFE) pour le calcul et le recouvrement des taxes environnementales, représentant ainsi une avancée majeure.

Ce nouveau dispositif permettra une meilleure quantification de l'impact des activités humaines sur l'environnement et renforcera la mise en œuvre des réglementations de protection de l'environnement.



Projet “Amélioration de la mise en œuvre de la législation en matière de fiscalité environnementale (ALFEN)”

Newsletter N°3 : Premier semestre 2023

Pour ce faire, une mission de déploiement du système d'information de la fiscalité environnementale a été menée à Blida, Tiaret, Laghouat et Ghardaïa, dans le but d'améliorer la mise en œuvre de la législation fiscale environnementale.

Cette mission a également permis de renforcer les capacités des directions de l'environnement et des stations de surveillance de l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) des wilayas pilotes dans le domaine de la fiscalité environnementale. Les experts ont dispensé des rappels de formation sur l'utilisation du système d'information ainsi que sur la législation fiscale environnementale en général.

La mission de déploiement du SIFE a commencé à la direction de l'environnement de la wilaya de Blida, avec une équipe d'experts de la plateforme à partir du 1er février 2023. L'objectif principal était d'accompagner les ingénieurs dans le déploiement du système d'information en intégrant les établissements et les installations classés dans la base de données.

Par la suite, l'équipe d'experts a assuré l'accompagnement des utilisateurs(ices) du laboratoire régional centre de l'ONEDD pour la saisie des conventions et des bulletins d'analyse.

Grâce à cela, la direction de l'environnement de la wilaya de Blida a pu calculer les taxes à travers le SIFE en se basant sur les résultats d'analyse réalisés par l'ONEDD. De la même manière, l'équipe d'experts a apporté son soutien aux représentants de la direction de l'environnement de la wilaya de Tiaret ainsi qu'à la station de surveillance de cette même wilaya pour l'utilisation du SIFE, du 19 au 23 février 2023. Enfin, à Laghouat, du 19 au 22 mars 2023, les deux directions de l'environnement de Laghouat et de Ghardaïa ont été regroupées afin de bénéficier d'une assistance technique pour déployer le système à leur niveau.

Désormais, les directions de l'environnement disposent d'informations précises et actualisées sur les activités économiques liées à l'environnement dans leur wilaya respective.

Voyage d'étude et de partage d'expérience en Allemagne au profit des inspecteurs de l'environnement



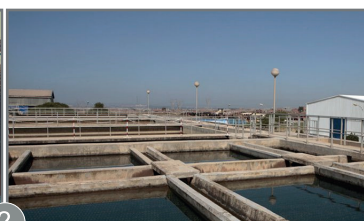
Echange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de contrôle et d'inspection environnementale

Deux voyages d'étude et d'échange d'expériences ont été organisés en Allemagne au mois de mai au bénéfice de deux groupes d'inspecteurs(ices) représentant une vingtaine de directions de l'Environnement à travers le pays parmi lesquelles Aïn Témouchent, Annaba, Batna, Blida, Djelfa etc...

Ces inspecteurs(ices) ont été rigoureusement sélectionnés parmi une centaine d'inspecteurs(ices) formés dans le cadre du projet ALFEN, pour devenir les futurs formateurs chargés d'encadrer les autres inspecteurs de l'Environnement du pays.

Le voyage a également connu la participation des inspecteurs(ices) des structures communales de préservation de la santé et de l'hygiène publique.

L'objectif principal de ces voyages était de favoriser le partage et l'échange d'expériences en matière de contrôle et d'inspection environnementale avec les différentes institutions allemandes visitées.



Projet “Amélioration de la mise en œuvre de la législation en matière de fiscalité environnementale (ALFEN)”

Newsletter N°3 : Premier semestre 2023

Dans ce sens, les inspecteurs(ices) ont eu l'opportunité de visiter l'Agence Fédérale Allemande de l'Environnement à Leipzig, où de riches échanges ont eu lieu sur les politiques et les stratégies adoptées par l'Allemagne en matière de protection de l'environnement. Il s'en est suivi une visite sur terrain de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Leipzig.

Lors de la visite du centre de recherche environnementale (UFZ) et de l'Autorité de contrôle des émissions de Leipzig, des discussions se sont engagées sur divers aspects, notamment sur la méthodologie de réalisation des inspections environnementales au niveau communal en Allemagne.

Les inspecteurs(ices) ont pu découvrir les différents types de contrôle, les techniques d'analyse utilisées ainsi que la méthodologie de détermination des valeurs limites de la charge polluante.

Une exploration du laboratoire d'exploitation de la société des eaux à Leipzig a permis de présenter les bases de l'analyse en laboratoire, suivie d'une visite guidée du laboratoire d'eau potable.

Une réunion avec l'autorité régionale d'administration du Sachsen-Anhalt s'est tenue pour échanger sur les dispositifs de surveillance des installations soumises à autorisation et des installations non soumises à autorisation environnementales, ainsi que sur l'exécution de la surveillance conformément à la législation relative à la lutte contre la pollution environnementale.

Au cours de ce voyage, l'attention s'est portée sur le rôle prépondérant de l'administration environnementale allemande, mettant en évidence son rôle essentiel dans l'orientation et l'accompagnement des entreprises pour assurer et réussir leur stratégie de conformité environnementale.

Formation des inspecteurs de l'environnement sur les techniques d'inspection des établissements classés



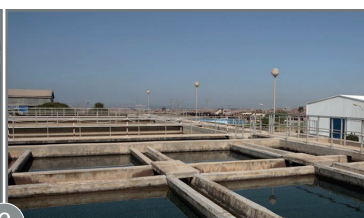
Législation et réglementation environnementales au cœur de la formation des inspecteurs de l'environnement

Suite aux 4 sessions organisées en 2021 et 2022, une cinquième session de formation a été organisée pour, cette fois, renforcer les compétences de 21 inspecteurs de l'Environnement des différentes directions du Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables.

L'atelier s'est déroulé les 21 et 22 juin derniers, au siège du Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables et visait à améliorer les connaissances et les compétences des inspecteurs en matière d'inspection environnementale des établissements classés.

Le contenu de la formation s'est concentré sur différents aspects, tels que la législation et la réglementation environnementale en Algérie, les procédures d'application liées aux établissements classés, les techniques d'inspection spécifiques à ces établissements, ainsi que les principales missions de l'inspecteur de l'environnement.

Le deuxième jour de formation a été consacré à la présentation du contrat de mise à niveau environnementale, l'occasion de souligner l'importance d'encourager les établissements classés à réduire leur impact environnemental.



Projet “Amélioration de la mise en œuvre de la législation en matière de fiscalité environnementale (ALFEN)”

Newsletter N°3 : Premier semestre 2023

Par la suite, des travaux de groupe ont été réalisés afin de proposer des mesures à mettre en œuvre par le secteur de l'environnement pour améliorer le statut et la mission des inspecteurs(ices) de l'environnement.

Mise en place d'une démarche d'amélioration de suivi et de recensement des établissements classés



Initiation des communes de la wilaya de Blida au suivi et au recensement des établissements classés

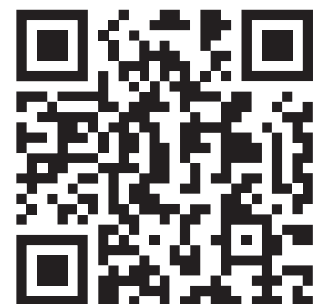
Une initiative a été lancée afin d'optimiser le suivi et le recensement des établissements classés pour la protection de l'environnement dans le cadre du projet ALFEN.

Cette mesure vise à résoudre les difficultés rencontrées pour la surveillance de certains établissements, en particulier ceux de la catégorie 4, soumis à un régime déclaratif selon le décret exécutif n° 06-198 du 31 mai 2006, modifié et complété, qui définit la réglementation applicable aux établissements environnementaux. Il est souvent difficile d'identifier ces établissements et de contrôler les déchets et les rejets (liquides et atmosphériques) qu'ils produisent.

La démarche consiste à collecter les informations disponibles au niveau des communes sur les établissements soumis au régime de déclaratif, en utilisant un canevas standard préétabli. Ces informations seront collectées de manière cyclique par les communes afin d'alimenter les bases de données mises en place au niveau des directions de wilayas de l'Environnement.

Les chefs de daïras superviseront et dirigeront cette opération. Pour mettre en pratique cette action, une expérimentation sera menée à Blida, puis étendue dans un premier temps aux trois autres wilayas pilotes du projet (Laghouat, Ghardaïa et Tiaret), avant d'être standardisée et généralisée à toutes les wilayas du pays par le Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables. Les communes s'appuieront sur les bureaux d'hygiène communaux, selon le décret exécutif n° 20-368 du 8 décembre 2020, qui vise à réorganiser et élargir les missions des bureaux d'hygiène communaux.

Une fois cette démarche formalisée, elle sera intégrée au système d'information de la fiscalité environnementale en cours de développement par le projet. Deux ateliers ont été organisés pour lancer cette opération : le premier s'est déroulé le 17 juillet, il avait pour but d'informer et de sensibiliser les présidents des APCs et les représentants des chefs de daïra de la wilaya de Blida. Le second s'est tenu le 20 juillet réunissant les responsables des bureaux d'hygiène communaux et les représentants des chefs de daïras de la même wilaya.



Téléchargez notre documentation sur le site web du
Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables

